



Ma propriétaire a jetté mes affaires,c'est du vol ?

Par JulesJules

Bonjour.

J'ai déjà posté mon autre topic sur ce forum.

Elle voulait me faire partir coûte que coûte et elle me fait chier n'importe comment.

Ce matin, elle a déclaré qu'elle a jetté mes affaires sous prétexte "Je les ai déposés à côté de la station poubelle, va les récupérer." Je les ai vus, mais mes affaires sont dans la poubelle.

J'ai enregistré notre dispute dans laquelle elle a bien reconnu qu'elle a "jetté" mes affaires.

Alors, je peux porter plainte contre elle pour le vol ?

Entre nous, il n'y a aucun bail, parce que c'est effectué entre nous, aucun reçu de paiement, aucune preuve.

Merci d'avance

Par chance

si vous souhaitez aller porter plainte auprès d'un commissariat je vous conseille vivement de ne pas y aller seul. un autre conseil, écrivez sur une feuille avant d'aller au commissariat ce que vous allez dicter au policier. n'oubliez pas de Relire vos notes aussi pour être sur de n'avoir rien oublié et que l'histoire est crédible